



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Asie

Question écrite n° 88389

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les suites qui seront données aux préconisations formulées dans le rapport d'information enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 4 février 2015 et relatif aux émergents d'Asie du Sud-Est. Il lui demande s'il compte appliquer la préconisation n° 8.

Texte de la réponse

Singapour et la Malaisie sont d'ores et déjà nos principaux partenaires économiques et de défense dans l'ASEAN (respectivement 7,8 Mds€ et 4,2 Mds€ d'échanges commerciaux en 2014). C'est une situation qu'il convient de conforter en multipliant les échanges et les coopérations. Aux Philippines, notre relation vient de franchir un nouveau palier avec la visite du Président Aquino à Paris en septembre 2014, suivie par la visite du Président de la République aux Philippines en février 2015. Nos échanges économiques avec ce pays sont en pleine expansion et l'Agence française de développement y intervient depuis 2010. En Indonésie, l'essor de nos relations économiques continue de se heurter à d'importants obstacles à l'accès au marché, dont la levée constitue une priorité pour le gouvernement français (obtention de la levée de l'embargo ESB sur la viande bovine française en 2013). Nos ambassades travaillent déjà en réseau ; c'est notamment le cas du Service économique à Singapour, qui a une compétence pour l'ensemble de l'ASEAN (coordination des Services économiques des ambassades de la région), mais également de certains aspects de notre politique de coopération. La présence d'un Conseiller régional santé basé à Bangkok et d'attachés audiovisuels à compétence régionale (à Hanoï et à Singapour) ont également vocation à faciliter la coordination avec les opérateurs de notre réseau culturel et de coopération.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88389

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6923

Réponse publiée au JO le : [17 novembre 2015](#), page 8308